



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique enquête publique unique préalable à un défrichement de 45 ha 50 a 00 ca et à un permis de construire pour un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LESPERON.

Demandeur : Centrale solaire Orion 30
Représentée par Monsieur Xavier BARBARO
4, rue Euler
75 008 PARIS

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de LESPERON, siège de l'enquête publique unique, durant 30 jours consécutifs, **du lundi 12 juillet 2021 à 09h00 au mardi 10 août 2021 à 17h00.**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et la décision de permis de construire.

Monsieur Florent DEVAUD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E21000047 /64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 8 juin 2021.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement, la demande de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de LESPERON, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le mardi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le mercredi de 08h00 à 12h00, le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de LESPERON, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 12 juillet 2021 à 09h00 au mardi 10 août 2021 à 17h00**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LESPERON, siège de l'enquête publique unique ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de LESPERON, siège de l'enquête publique unique – 54, place Saint-Pierre – 40 260 LESPERON ;

- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le mardi 10 août 2021 à 17h00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP déf + PC LESPERON) ».

Monsieur Florent DEVAUD recevra le public à la mairie de LESPERON aux dates et heures suivantes :

- lundi 12 juillet 2021 : de 09h00 à 12h00
- mercredi 4 août 2021 : de 09h00 à 12h00
- mardi 10 août 2021 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, Centrale solaire Orion 30, représentée par Madame Emmanuelle CLAVERIE – 4, rue Euler – 75 008 PARIS – 06 98 16 31 08 – emmanuelle.claverie@neoen.com .

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de LESPERON, siège de l'enquête publique unique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La préfète

Cécile BIGOT-DEKEYZER